



La commune de Mont-près-Chambord (41)
Recrute Un/e coordonnateur/trice- animateur/trice pour son pôle
Jeunesse (11-17 ans)

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} mars 2026

Par voie de mutation ou titulaire du concours ou par voie de détachement ou contractuel

Grade de recrutement :

Catégorie C de la Fonction publique territoriale

Cadre d'Emploi de la Filière Animation

Mont-Près-Chambord (3400 habitants, 40 agents) est une commune dynamique de la Communauté de Communes du Grand Chambord (21 000 habitants). Proche de Blois, elle est dotée de nombreux services à la population, tant en termes de santé, de commerces, qu'en direction de la jeunesse. Elle bénéficie de nombreuses activités culturelles et associatives. Elle est dotée d'un budget de 4,5 millions d'euros.

Missions

Placé sous la responsabilité hiérarchique directe du responsable du service à la population.

- Etre le/la référent/e, l'interlocuteur/rice, le coordonnateur/rice du Pôle ados sur le territoire de la commune de Mont-près-Chambord et des communes partenaires du Grand Chambord.

- Mettre en œuvre les différents projets éducatifs, pédagogiques et d'animation de la commune de Mont-près-Chambord pour le secteur jeunesse, les diriger et animer
- Assurer la responsabilité, la direction et l'animation des séjours et des camps de l'accueil de jeunes.
- Assurer la sécurité physique morale et affective des publics dans le cadre des actions et des activités.
- Assurer la responsabilité et l'animation des « ateliers adolescents » en partenariat avec et au sein du collège de Bracieux.
- Surveiller les temps périscolaires de l'école élémentaire et le cas échéant préparer et encadrer des temps d'animation (matin – midi – soir)

Compétences souhaitées



Connaissances requises et niveau de recrutement souhaité :

- Titulaire d'un diplôme de l'animation socioculturelle BEATEP ou BPJEPS obligatoire avec UC de direction
- PSC1 et/ou SST souhaité
- BAFD si ne possède pas l'UC de direction
- Mise en œuvre des projets et la commande des élus de la commune de Mont-près-Chambord.
- Connaissance et application de la réglementation en vigueur des Accueils collectifs de Mineurs.
- Être en veille permanente sur l'évolution de la réglementation et la législation des Accueils collectifs de mineurs.
- Proposer des projets innovants, adaptés au contexte local.

Qualités requises :

- Savoir être rigoureux, organisé et méthodique.
- Savoir travailler et échanger avec sa hiérarchie.
- Savoir travailler de manière collaborative avec différents interlocuteurs.
- Savoir gérer son stress et être réactif.
- Savoir prendre des initiatives et se fixer des priorités.

- Etre disponible et avoir le sens du contact avec les familles et les publics.
- Etre source de proposition.

Conditions de travail

Horaires habituels :

Horaires du lundi au vendredi le ou/et le soir selon les besoins du service en continu dans le cadre d'une annualisation des heures. Possibilité de travailler des week-ends.

Sujétions du poste :

Possibilité de travail de nuit, notamment durant l'été lors des camps et séjours des ACM

Possibilité de travail en soirée lors des réunions d'informations aux parents ou autres impératifs du pôle Jeunesse

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation employeur santé et prévoyance + COS + CNAS

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} mars 2026

Candidatures

Date limite de dépôt des candidatures : 23 février 2026

Les candidatures sont à adresser à :

**Monsieur le Maire
4 place du 8 mai 1945
41250 Mont-Près-Chambord**

Ou par courriel : olymp.lebas@montpreschambord.fr